



Aumercier

La Résidence autonomie du Moulin : comme à la maison

Lieu créé pour les seniors autonomes, la résidence autonomie du Moulin est une structure non médicalisée qui permet d'être indépendant tout en profitant d'un confort de vie assuré, d'une sécurité garantie et d'une vie sociale épanouie.

Ouverte aux plus de 60 ans, la résidence accueille des personnes seules et des couples dans 89 studios de 33 et 2 de 66 mètres carrés, tous assortis d'un balcon. Le loyer, modéré, inclut l'ensemble des charges. Il est également possible de déjeuner au restaurant de la résidence du lundi au vendredi. Petit plus à ne pas négliger : une coiffeuse et une pédicure sont présentes certains jours prédéfinis.

Chaque jour, les résident-es peuvent profiter d'un moment convivial avec une activité ludique, manuelle ou sportive. De nombreuses visites en dehors de l'établissement sont également organisées : concerts, théâtre, musée, zoo, pique-nique (selon la saison)...

Des services à disposition

Bien plus qu'un logement, la résidence offre une gamme de services aux résidents tels qu'une salle informatique ou la possibilité d'être accompagné par un-e conseiller-ère en économie sociale et familiale dans ses démarches administratives et ses ouvertures de droits.

Une présence rassurante

En plus d'un système de téléassistance, un gardien est présent tous les jours, 24h/24, afin de secourir les résident-es en cas de problème ou d'intervenir pour de petites réparations.

Une occasion de souffler

Vous vous occupez de vos proches âgés et vous avez besoin de souffler ou bien de faire des travaux ? Vous hésitez à vous installer et souhaitez tester avant de déménager ? La résidence autonomie du Moulin peut accueillir des personnes de plus de 60 ans pour un séjour temporaire dans un appartement tout équipé (de 1 semaine à 3 mois). Enfin, une chambre d'hôte permet d'accueillir les proches.

Résidence autonomie du Moulin

195 rue Étienne-Dolet

Tél. : 01 46 65 13 08

rpamoulin@ville-cachan.fr

